



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : Guy Detongre
Rue de la moinerie, 13,
4680, Hermée Tél : 0494130037
detongre.guy@gmail.com

Hermée, le 8 Mai 2017

Projet de PV de la réunion LFPS du 6 Mai 2017

Présents: Jean-Marie Luyckx, Roland Marcq, Freddy Schallenbergh, Bernard Gillot, Samuel Bernard, Charly Hastir, Guy Detongre, Jean-Pierre Collard, Jean Pilate, Michel Casier, André Doumont, Serge Bouvier, Albert Coolens, Mady Vanden Branden.
Invité : Michel Dumortier (FSPFB).

Excusés : Mike Mombeek, Daniel Mailleur & Jean-Christophe Desilve,

La réunion devait avoir lieu le 22 avril, mais a été reportée, vu que beaucoup de délégués seraient absents, suite aux manches des internationaux.
Le Président, JM Luyckx, souhaite la bienvenue aux délégués.

Points pour les divers:

- a) Samuel Bernard: Remarques concernant les barèmes & le CB Handipêche.
- b) Le Président : Signale que JP Paternoster va passer pour rapporter le matériel pour les CB
- c) Problèmes concernant le Pêcheur Belge.

1- Examen des candidatures au remplacement des délégués de l'EHC et de la fédération de la Senne.

- a) L'EHC : Propose le remplacement de Jean Pilate et Eric Detaille par André Doumont et Serge Bouvier en tant que délégués EHC, étant entendu que Jean Pilate continue son mandat de responsable calendrier.
- b) F.d.S. : Le candidat au remplacement de Michel Gossiaux n'a pas pu se libérer et sera présent à la prochaine réunion.
- c) N'ayant pas d'objection, la L.F.P.S. accepte les candidatures et le Président J.M. Luyckx fait les présentations des nouveaux délégués.

2- Examen des candidatures aux mandats de vice-président, de trésorier et de responsable francophone des championnats de Belgique.

- a) Concernant le mandat de trésorier, la candidature de Mady Vanden Branden a été acceptée à la réunion de janvier 2017.
- b) La candidature de Roland Marcq au poste de vice-président est acceptée.

- c) La candidature de Samuel Bernard comme responsable francophone pour les CB est acceptée, Samuel Bernard signale que Daniel Mailleur sera son adjoint.

3- Approbation du projet de PV de la réunion de la ligue du 21 janvier 2017

N'ayant pas de remarques à formuler, le PV est approuvé et signé par les délégués présents à la réunion.

4- Compte rendu de la dernière réunion du B.F.A. et approbation du PV du 28 janvier et désignation des délégués pour la réunion du 29 avril. **Examen de l'ordre du jour proposé.**

a) La L.F.P.S. n'a pas reçu le PV de la réunion B.F.A. de Janvier, bien qu'il ait été mis en ligne sur www.hengelen.be ??

La procédure a été rappelée lors de la réunion du 29 avril (le rapporteur doit envoyer le PV aux 2 présidents, Eric Pinoy et Jean-Marie Luyckx, pour consultation, avant la distribution.)

Le 30 avril, JM Luyckx a reçu copie du PV.: il nous est fait un petit résumé. Il signale que toutes les caisses (jeunes, handi-pêche, feeder, inters,) sont en positif, et que la caisse carpe, suite à une nouvelle absence du coach, n'a pu être contrôlée.

Roland Marcq se charge de traduire le PV et remercie la F.S.P.F.B. pour la mise à disposition de la camionnette pour les différentes sections participant aux championnats du Monde et d'Europe.

Concernant l'ordre du jour de la réunion du 29 avril, les remarques sont reprises aux points 5, 7, 9, 10 de ce PV.

5- Situation de la section carpe et de la section feeder

a) Section Carpe : Mike Mombeek n'étant pas présent, ce point est reporté à la prochaine réunion, la L.F.P.S. ne prend pas de décisions concernant les demandes de modification du règlement carpe sans sa présence.

b) Section feeder : Pascal Delrue a proposé en réunion du B.F.A. un règlement pour le Championnat de Belgique interclub Feeder.

- Tous les clubs officiels sont autorisés à participer.

- Chaque équipe sera composée de 5 pêcheurs + 1 réserve, dont un (seul) peut être de nationalité étrangère pour autant qu'il soit titulaire d'une licence A+ délivrée en Belgique pour l'année en cours et domicilié en Belgique depuis au moins 5 ans.

- Une seule équipe par club.

b) Jean-Marie Luyckx fera quelques petites modifications au règlement avant d'être mis en ligne.

c) Pour les inscriptions : il faudra suivre la même procédure que pour tous les CB.

d) Concernant le CM des clubs qui a eu lieu en Espagne, il n'y a pas eu de commentaires.

La L.F.P.S. remercie Pascal Delrue pour l'aide qu'il a apporté à l'équipe francophone pour les réunions et autres.

6- Hameçon d'or et des hameçons de cristal & Perspectives d'organisation pour 2018

a) Bonne organisation et le repas était excellent.

Jean-Marie Luyckx remercie Jean Pilate pour son assistance et son aide.

b) Le château de Namur est réservé pour la prochaine édition qui aura lieu le 10 mars 2018.

c) Roland Marcq se félicite du vote des fédérations de la L.F.P.S. pour l'attribution de l'Hameçon d'Or, qui n'ont tenu compte que de la qualité des pêcheurs nommés.

7- Championnat de Belgique 2017 - Canevas - Procédure pour les CB 2017

- a) Coupes : Chaque aile reçoit de l'argent du B.F.A. pour acheter les coupes des CB qui seront organisés par les fédérations de la L.F.P.S. en 2017:
- b) CB. Handipêche, les coupes, sont réservées il ne manque que les plaquettes.
CB Carpe, Mike Mombeek s'en occupe.
CB feeder, il faut acheter 3 coupes
CB interclubs, il faut acheter 3 coupes et 6 jeux de médailles (or, arg.,bron)
Roland Marcq et Mady achèteront les coupes, les plaquettes et les médailles.

Procédure : La procédure est disponible sur le site.

- a) Rappel: 1) Les fédérations versent le montant des droits d'inscriptions sur le compte du BFA, 15 jours avant le CB
- c) Jean-Paul Paternoster enregistre les inscriptions au maximum 15 jours avant la date du CB concerné, et faites par un responsable de la fédération.
- d) Il envoie la liste des inscriptions à JM Luyckx , fait le tirage au sort et envoie à Samuel Bernard ainsi qu'au trésorier le tirage au sort et la liste de répartition des prix.
- e) Samuel Bernard ensuite remplit les fiches d'inscriptions et fait les enveloppes avec l'argent reçu du B.F.A.

Canevas : Les canevas seront disponibles sur le site de la L.F.P.S.

Rappel: Le logo du BFA est un logo officiel et ne peut en aucun cas être modifié.

- a) Samuel Bernard demande un éclaircissement concernant l'utilisation des pellets.
rappel : concernant les esches et autres, en eaux publiques, le règlement de la F.I.P.S.ed est d'application. On ne peut pêcher qu'avec des esches naturelles.
Pour les concours en étangs ou en carpodrome, avec un numéro de concours spécial, les pellets et la pâte pourraient être autorisés pour l'amorçage et pour l'eschage uniquement s'il sont accrochés sur l'hameçon (sans anneau, fil etc...).

Calendrier :

CB Handipêche, le 20 mai 2017

Lieu : Le parc de Jemappes

Comme ce championnat a lieu en carpodrome, les pellets et la pâte sont autorisés (voir article ci-dessus)

CB Carpe en duo, du 19 au 21 mai 2017

Lieu : Lac de Bernissart

CB Masters/vétérans, U15, U20, U25, le 27 août 2017

les Masters /vétérans : Pêche dans le spaarbekken Bloso.

les U15, U20, U25, : Pêche dans le canal Passendaele

CB Feeder, le 3 septembre 2017.

Lieu : La meuse à Sclaigneaux

CB Individuel, les 16 et 17 septembre 2017

Lieu Bassin d'aviron de Gand

Attention : les parkings sont payant le long de la piste d'aviron de Gand, excepté les dimanches (contrôles fréquents).

JM Luyckx se charge d'écrire à Eric Pinoy afin de revoir le système des secteurs de 20 pêcheurs et lui signaler que la L.F.P.S. n'est pas du tout d'accord que des pêcheurs qui totalisent un trop grand nombre de points le samedi, doivent pêcher le dimanche. La L.F.P.S. propose des secteurs de 10 pêcheurs.

CB Dames, le 17 septembre 2017

Pêche dans le bassin d'aviron de Gand

En réunion du B.F.A., la L.F.P.S. a demandé pour quelle raison les dames doivent-elles pêcher si tôt ?

Eric Pinoy va poser la question à Jürgen Maenhaut.

CB Interclubs, les 30/9 et 1/10

Pêche dans le canal Albert, à Haccourt-Hermalle

JM Luyckx se charge d'envoyer les canevas à Albert Coolens pour parution sur le site.

8- Coupes de la communauté Française 2017.

CCF. au coup: La 1ère manche s'est déroulée à Haccourt-Hermalle dans le canal Albert.

128 pêcheurs étaient inscrits et les prises étaient difficiles.

C'est le coach adjoint des inters, Frans Schoubben qui a remporté la 1ère manche.

Un pêcheur de la F.d.S. inscrit était absent, Est Compétition applique le règlement et réclame l'inscription.

Pour l'organisation de la 2ème manche par la fédération du Luxembourg le 13 Août, Charles Hastir rencontre des gros problèmes pour l'organiser à Oisquercq. La demande a été faite aux voies navigables (P. Degraeve) qui informe les problèmes avec les arbres vétustes et le parking. Sur l'autre rive, problèmes de Ravel et de Parking.

Suite à ces problèmes, Charles Hastir demande à Samuel Bernard si la FLPC ne pourrait pas reprendre l'organisation. Samuel Bernard va en informer son comité et donnera une réponse rapidement.

Charles Hastir soulève le problème d'Olivier Duhoux.

Il a remis sa licence au club de Neufchâteau, qui l'a remise à Charles Hastir

Il est exclu de la fédération du Luxembourg et possède actuellement une licence française.

Après tout ce qu'il a écrit sur Facebook, il serait souhaitable qu'il ne puisse pas reprendre de licence en Belgique (ce point sera revu lors de la prochaine réunion).

CCFFeeder : JP Patemoster a signalé qu'il y avait une erreur dans le classement de la 1ère manche, le classement a été actualisé.

C'est la 1ère année de cette organisation, et certaines choses, c'est normal, sont à revoir.

Important : les manches doivent être organisées par la fédération ou par un club sous le chapeau de sa fédération.

9- Internationaux; situation

Suite à des problèmes de discordance de la part d'Erik Pinoy, mauvaise coordination des réunions, Timoty Vuyts pas invité ?, le gros problème avec la firme Sensas n'est toujours pas réglé.

Concernant Benjamin Schoonbrood, ayant choisi de continuer avec son sponsor personnel, il a choisi de rester en inter B.

En décembre, les inters pêcheront au Portugal sur le parcours du CM 2018.
Concernant le CM Dames, Roland Marcq a de gros problèmes pour former une équipe. 2 dames ont des problèmes de famille et une 3ème veut arrêter de pêcher en inters.
Actuellement, il a 4 partantes : il cherche à résoudre le problème.

10- Championnat du monde des nations 2017 - situation

- a) Dans l'ensemble, tout évolue bien, mais plutôt chèrement.
- b) Toutes les autorisations des voies navigables sont rentrées et il a été décidé de mettre tous les secteurs de pêche en amont du plan incliné de Ronquières.
- c) Le parcours de pêche étant en grande partie sur le territoire d'Ecaussinnes, une réunion avec le bourgmestre fut organisée, aucun problème particulier, exception faite qu'un 2ème dossier « sécurité » doit être établi.
- d) La conférence de presse aura lieu le 10 juin sur un bateau. Les invitations vont être envoyées: on compte sur environ 100 personnes. Le parcours du CM des Nations sera présenté et agrémenté d'un cocktail dinatoire.
- e) Nous avons reçu le devis pour 500 tee-shirts: 3600€ mais ils fournissent l'arrière du podium gratuitement. Le C.C.C.V. ne veut pas que le prix du tee-shirt soit déduit de l'indemnité journalière (20€) des contrôleurs, alors qu'ils l'ont eux-même proposé lors de la 1ère réunion relative à l'organisation du CM. Ce point sera rediscuté lors de la prochaine réunion de coordination.
- f) Les parkings seront situés de part et d'autre du plan incliné. Un devis a été demandé au TEC pour effectuer des navettes. Pour un bus articulé le samedi et le dimanche de 7h à 10h et de 15h à 18h, il faut compter 1600€ Vu le prix, le Président va envoyer au TEC une demande de partenariat.
- g) La cérémonie d'ouverture du CM des Nations aura lieu le 7 septembre. JM Luyckx a demandé prix à plusieurs sociétés de Gilles : seuls les Gilles d'Ecaussinnes ont répondu et vont examiner les possibilités d'effectuer une prestation.
- h) Pour la tenue des trois points de vente, en réunion L.F.P.S. de janvier, il avait été demandé s'il y avait des amateurs. Sauf le refus du club de Neufchateau, JM Luyckx n'a reçu aucune proposition. Il a de ce fait, consulté les clubs de sa fédération qui sont disposés a faire ce travail.
- i) Pour la préparation de la salle du banquet de clôture et la préparation des tables, la F.d.S. mettra du personnel à la disposition de Jean Pilate qui aura un rôle de surveillance. La salle ne sera libre que le dimanche matin. Le traiteur s'est occupé de la location du matériel (tables, chaises, couverts, vaisselle etc..) Il a inclus les coûts de location dans le prix du banquet: 50€ par personne, hors boissons.
- j) Pour la surveillance des trois points de vente durant une semaine par une firme privée, il faut compter environ 12000€ JM Luyckx va voir avec le personnel de sa fédération s'il y aurait des possibilités d'organiser une partie de la surveillance.
- k) Il y a encore la location des toilettes, les poubelles, la croix rouge, le service de police,
- l) Pour les contrôleurs, 1 secteur tenu par les inters
2 secteurs tenus par les sections Jeunes, Dames, Handipêche, Feeder, et Carpes

1 secteur par le C.C.C.V.

1 secteur par la L.F.P.S.

Un appel sera fait pour des contrôleurs par les fédérations et par le site www.peches.be

m) Sponsoring pêche: la firme SENSAS sera le sponsor officiel du CM des Nations.
Un appel sera fait pour d'autres sponsors: Colmic?, VDE?, Hainaut pêche?, Lacroix?,
(Roland Marcq propose que les sponsors pêche puissent disposer d'un petit espace dans les chapiteaux pour présenter leurs matériels.)

Avant que M Dumortier ne quitte la réunion, notre Président, au nom de la L.F.P.S. tient à remercier la F.S.P.F.B. pour l'aide financière sous forme d'avance au CM des Nations (une avance de 5000€ et 10000€ pour payer l'acompte au traiteur du banquet de clôture et les premières factures).

JM Luyckx propose de faire une réunion après la conférence de presse.

11- Situation financière de la LFPS - rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été contrôlés par JP Collard et Jean Pilate.

JP Collard signale que comme d'habitude les comptes sont très bien tenus, tout est clair et il félicite une dernière fois !!!! le trésorier Michel Casier.

Michel Casier prend la parole: toutes les fédérations sont en ordre et ont versé leurs provisions.

Au 31 décembre, la trésorerie présentait un compte positif d'environ 500€ mais les frais de fonctionnement des fédérations et les subventions pour les CM et CE n'avaient pu être versés. Le versement de l'intervention FSPFB a permis de faire les versements et de nous retrouver en équilibre.

En 2016, il y a eu 37 licences en plus qu'en 2015.

L'assemblée donne décharge au trésorier.

12- Projet de l'arrêté concours - situation - Formulaire de demande de dérogation "concours"

Le nouvel arrêté concours est enfin sorti le 30 mars 2017 avec effet le 27 avril dernier, et l'arrêté concours modifie également l'article 13 de l'arrêté relatif aux conditions d'ouverture et aux modalités de l'exercice de la pêche (la limite de prélèvement des 30 gardons et rotengles n'est plus d'application que sur la Meuse).

Il faudra : remplir un formulaire de demande de dérogation concours à envoyer au service de la pêche, avec approbation de la fédération du sous bassin, mettre des panneaux pour délimiter le parcours, envoyer les résultats du concours au service de la pêche.

L'arrêté dit encore: - le compétiteur doit avoir 2 bourriches pour séparer les petits et les gros poissons.

- seul les grémilles et les perches fluviales capturées en période de fermeture de pêche de ces 2 espèces, peuvent être gardées en bourriche durant le concours.
- autorise la détention d'un nombre de poissons supérieur au quota de prélèvement et de poissons d'une dimension inférieure aux tailles minimums de prélèvement,
exception faite de l'ombre (30 cm) et du barbeau (50cm).

C'est là le gros problème de cet arrêté pour les concours organisés sur la Semois et l'Ourthe.

13- Rentrées des concours - Nouveau formulaire de demande de concours

Jean Pilate est rentré chez lui, n'a fait aucune remarque, c'est que tout est ok.
Le nouveau formulaire de demande de concours que JM Luyckx s'est proposé de faire, n'est pas encore rédigé et cela faute de temps.

14- Site L.F.P.S.

Albert Coolens n'a rien à signaler. Les visites sont toujours en légère augmentation.
JM Luyckx demande aux responsables de fédérations de lui envoyer ce qu'ils veulent faire paraître sur le site, et il transférera à Albert.
JM Luyckx doit envoyer à A Coolens des logos concernant le C.M. des Nations à mettre sur le site.

15- Divers

a) JP Paternoster est passé à Namur et a remis du matériel (des coupes, 4 balances, des sacs de pesée,.....) à Samuel Bernard. Il a signalé que les balances n'étaient plus en très bon état. JM Luyckx lui a signalé que ce n'était pas le moment d'acheter des nouvelles balances : on verra après le C.M. des Nations.

JP Paternoster a signalé qu'il avait encore chez lui l'imprimante qui sert pour les C.B.

b) Pêcheur Belge: Lors de la réunion du 21 janvier 2017, Benoit Sottiaux nous avait signalé qu'il était prévu de faire une préannonce du Championnat du Monde des Nations dans le Pêcheur Belge du mois de Mars.

Nous sommes le 6 mai, et toujours rien dans le Pêcheur Belge.

Le C.M. des Nations a lieu en région wallonne et la majorité des pêcheurs qui pêcheront le CM, sont affiliés à la F.S.P.F.B. Ne devrait -t'on pas trouver des articles de ces pêcheurs dans le Pêcheur Belge ?

Jean-Marie Luyckx et Roland Marcq demandent à M Dumortier d'exiger du Pêcheur Belge, un exemplaire complet consacré uniquement sur le C.M. des Nations. JM Luyckx se charge de lui envoyer la demande afin d'en discuter lors du prochain CA du Pêcheur Belge.

c) Le Président signale qu'il a reçu la candidature du D.G.B.F. pour le championnat du monde des clubs qui aura lieu en France.

d) Un pêcheur licencié dans le club Y en 2015, qui ne prend pas de licence en 2016, peut en 2017 prendre une licence dans le club qu'il veut.

e) Samuel Bernard a constaté des erreurs dans les nouveaux barèmes. Jean-Pierre Collard se charge de faire les corrections.

La séance est levée à 15h10.